Conseil du 20e arrondissement du 27 novembre 2018

**Vœu relatif à la condamnation du fichage ethnique dans le sport**

***Déposé par Epency Epara Epara et les élus du groupe socialiste et républicain***

Considérant les révélations de Médiapart dans le cadre des Football-Leaks, selon lesquelles les cellules de recrutement du club du Paris Saint-Germain auraient procédé au fichage ethnique en recourant à des formulaires précisant « l’origine ethnique » des joueurs supervisés et illustré par le codage suivant : « BR » pour beur, « BC » pour blanc, « BK » pour black, « AS » pour asiatique ;

Considérant la reconnaissance de l’existence d’un tel fichage par les responsables du club, notamment entre 2013 et 2017, à l’initiative d’un ou plusieurs responsables de cellules de recrutement, en province et en Île-de-France ;

Considérant le caractère illégal de la « collecte et traitement de données à caractère personnel faisant apparaitre les origines raciales ou ethniques » et le caractère discriminant de ces pratiques ;

Considérant les valeurs du sport, notamment la tolérance, le respect et la solidarité, lesquelles sont également des valeurs de la ville de Paris ;

Considérant l’importance attachée par la Ville de Paris à l’accès au sport pour tous, sans distinction fondée sur l’origine ethnique ou sur tout autre critère extra-sportif, et le soutien apporté par la ville de Paris à de très nombreuses associations qui œuvrent en ce sens ;

Considérant l’ouverture d’une enquête par le parquet de Paris pour «*discrimination fondée sur l'origine, l'ethnie ou la nationalité* », confiée à a Brigade de répression de la délinquance contre la personne ;

**Aussi, sur proposition de *Epency Epara Epara* et des élu.e.s du Groupe Socialiste et Républicain, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu que :**

* **que la Ville de Paris condamne la pratique du fichage ethnique ayant eu cours au Paris Saint Germain,**
* **que la Ville de Paris créé un comité de lutte contre les discriminations dans le sport.**